

# PLAN STRATÉGIQUE

2024-2028



Préparé par



## À propos du plan stratégique

---

Ce plan stratégique a été élaboré par Ivy + Dean experts-conseils entre mars 2023 et octobre 2024 et a été rédigé par Amanda Guthrie, consultante principale, chez Ivy + Dean experts-conseils, avec le soutien de Jacq Brasseur, PDG et consultant principal, Harmony Grassing, administratrice exécutive et consultante, et Zackary Derrick, consultant.

Le plan stratégique a été élaboré par un groupe de travail sur les projets et un comité de planification stratégique. Nous remercions les membres du conseil d'administration et du personnel qui y ont participé :

### Groupe de travail du projet :

---

- Barbora Racevičiūtė, Directrice nationale
- Yun-Jou Chang, Présidente du conseil d'administration

### Comité de planification stratégique :

---

- Barbora Racevičiūtė, Directrice nationale
- Yun-Jou Chang, Présidente du conseil d'administration
- Annette Hegel, membre du conseil d'administration
- Jennifer Smith, membre du conseil d'administration
- Josh Ngenda, membre du conseil d'administration
- Lucas Morneau, membre du conseil d'administration
- Maddie Lyчек, membre du conseil d'administration
- Hagere Selam "shimby" Zegeye-Gebrehiwot, membre du conseil d'administration

## Les autres membres du conseil d'administration et du personnel de l'AAMI qui ont participé au processus de planification stratégique sont les suivants :

---

- Marianne Breton, membre du conseil d'administration
- Jessica Miinguuaqtii, membre du conseil d'administration
- Tori Fleming, membre du conseil d'administration
- Danielle Wintrip, membre du conseil d'administration
- Jesse Brossoit, membre du conseil d'administration
- Kadra Yusuf, membre du conseil d'administration
- Lindsey Wilson, membre de l'équipe
- Yuko Fedrau, membre de l'équipe
- Marilynne Parent, membre de l'équipe
- Benjamin J. Allard, membre de l'équipe

## Qui sommes-nous ?


---

L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) est un organisme national à but non lucratif dirigé par ses membres qui travaille à l'avancement et au renforcement de la communauté des arts médiatiques au Canada. Représentant plus de 100 organisations indépendantes de production, de distribution et de diffusion en cinéma, vidéo, audio et nouveaux médias dans toutes les régions du pays, l'AAMI sert ainsi plus de 16 000 artistes indépendant·e·s des arts médiatiques et travailleur·euse·s culturel·le·s.

## Notre vision, notre mission et nos principes directeurs

---

Dans le cadre du processus de planification stratégique, l'équipe et les membres du conseil d'administration de l'AAMI ont examiné la vision, la mission et les principes directeurs de l'organisme et ont déterminé que l'organisme manquait d'une vision claire, d'une déclaration de mission et de principes pour guider notre travail.



Les membres du conseil d'administration et l'équipe de l'AAMI ont travaillé avec Ivy + Dean dans le cadre de discussions en personne et d'enquêtes pour définir la vision que nous avons de notre travail et de l'avenir de l'organisme et du secteur, la façon dont nous y parviendrons et les principes qui guideront notre approche.

Ce processus a permis de définir **la vision**, **la mission** et **les principes directeurs** suivants :

## **Vision**


---

Grâce à la défense des intérêts, au partage des ressources et à l'engagement avec la communauté, l'AAMI envisage un secteur des arts médiatiques prospère qui prône la créativité, l'équité et le changement social.

## **Mission**

---

L'AAMI est un organisme national de services aux arts qui défend et soutient les organisations et les artistes indépendant·e·s dans le domaine des arts médiatiques. Par le biais de la recherche, du développement des ressources et de la défense des intérêts, l'AAMI établit des normes, relie les communautés et renforce les capacités dans le secteur des arts médiatiques.



## Principes directeurs

---

1. **Communauté** : L'AAMI considère que le secteur des arts médiatiques indépendants est la somme des personnes qui travaillent ensemble pour le créer : la communauté est au cœur de ce que nous sommes et de ce que nous faisons. L'AAMI met en relation les personnes travaillant dans le secteur et prône la solidarité entre les organisations, les artistes et les travailleur·euse·s culturel·le·s.
2. **Durabilité** : L'AAMI œuvre pour la vitalité continue du secteur des arts médiatiques. Cela nécessite un plaidoyer en faveur de ressources et un approfondissement conscient de la façon dont nous existons en tant que secteur en encourageant une vigoureuse auto-réflexion et des approches décoloniales, ainsi qu'un engagement continu avec toute la diversité des individus qui appartiennent à la communauté des arts médiatiques.
3. **Anti-oppression**: L'AAMI mène son travail dans une optique d'anti-oppression qui reconnaît, célèbre et accueille la différence. L'AAMI renforce les capacités du secteur en transformant et en abordant les dynamiques de pouvoir et d'oppression qui y existent.
4. **Redevabilité** : L'AAMI se tient responsable de rendre des comptes à ses membres et à la communauté des arts médiatiques. L'AAMI est en mesure de démontrer les actions qu'elle entreprend pour mettre en œuvre son mandat. L'AAMI est en mesure d'expliquer le raisonnement qui sous-tend ses décisions.

## Les priorités de notre plan stratégique


---

1. Renforcer les capacités et la durabilité du secteur
2. Établir de meilleures pratiques pour le secteur des arts médiatiques
3. S'efforcer d'être un organisme anti-oppressif fondé sur l'équité
4. Approfondir nos liens et établir la confiance avec la communauté des arts médiatiques

## Nos objectifs

---


1. L'AAMI défendra et aidera à développer la durabilité du secteur en poursuivant ses communications, ses projets de recherche, ses initiatives de partage des ressources et d'autres projets.
  - D'ici janvier 2025, l'AAMI créera un cadre de plaidoyer éclairé par les membres, qui définira des buts et des objectifs clairs pouvant être mis en œuvre et renouvelés chaque année.
  - D'ici à décembre 2026, les membres de l'AAMI font état de connaissances et de compétences accrues en matière d'administration et de gouvernance, ce qui contribue la durabilité globale et au renforcement des capacités de leurs organisations.
  - D'ici février 2028, l'AAMI pilotera une structure d'adhésion élargie.
2. L'AAMI établira la norme pour de bonnes conditions de travail dans tout le secteur des arts médiatiques en se concentrant sur le renforcement des capacités et la durabilité.
  - D'ici février 2025, l'AAMI publiera les outils RH et opérationnels actuellement en place pour aider à renforcer les capacités organisationnelles et la durabilité dans le secteur des arts médiatiques.
  - D'ici janvier 2026, l'AAMI créera un cadre pour l'examen annuel du barème de tarifs de l'AAMI.
  - D'ici décembre 2026, l'AAMI réalisera une étude de faisabilité sur l'augmentation de la capacité de recherche afin d'évaluer si l'organisme peut trouver un financement pour augmenter le travail de recherche.
  - D'ici septembre 2028, 80 % de l'équipe et des membres du conseil d'administration de l'AAMI déclarent mieux comprendre leur rôle, les pratiques de l'organisme en matière de ressources humaines et les fonctions opérationnelles.

- 
3. L'AAMI s'efforcera d'agir dans le cadre de l'anti-oppression, de la justice pour les personnes handicapées et de l'antiracisme pour tout travail entre l'équipe, les membres du conseil d'administration et les membres.
    - Sensibiliser davantage le secteur aux engagements de l'AAMI en matière d'anti-oppression, d'équité et de justice et offrir aux membres la possibilité de mieux comprendre les cadres d'anti-oppression et d'antiracisme.
    - D'ici mars 2027, 80% des membres du Comité EDI de l'AAMI considèrent que le travail du comité est légitime et reconnu par le Conseil d'administration et les membres.
  4. L'AAMI s'efforcera de bien comprendre les questions qui affectent le secteur des arts médiatiques et d'accroître la communication avec tou·te·s les travailleur·euse·s culturel·le·s. afin d'approfondir les relations et d'instaurer la confiance dans l'ensemble du secteur.
    - D'ici décembre 2026, 70% du Conseil d'administration et du personnel de l'AAMI déclarent comprendre et utiliser des messages cohérents lorsqu'ils expliquent le rôle de l'AAMI dans le secteur des arts médiatiques.
    - D'ici décembre 2027, au moins 5 organismes membres déclarent avoir renforcé leur engagement auprès de l'AAMI.

## À propos de Ivy + Dean experts-conseils

---

Fondé par Jacq Brasseur en juillet 2021, i+d est un groupe d'experts-conseils bilingue qui propose une approche équitable, communautaire, et accessible à la gouvernance, au leadership et à la programmation pour les organismes à but non lucratif de petite et moyenne tailles. i+d a présentement des bureaux à Regina, en Saskatchewan, et à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, des endroits qui nous tiennent à cœur et qui reflètent nos valeurs de service prioritaire pour ceux qui vivent et travaillent dans des régions non métropolitaines du Canada.



# PLAN STRATÉGIQUE

2024-2028



Préparé par

